

SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS

Bulletin n° 101 septembre 2022

Ass.agréée Protection Environnement Site Internet: www.save1.fr

Président : Claude DUCAROUGE 33 rue J. de la Bruyère 78000 VERSAILLES

Tél.: 01 39 54 69 14

Courriel: claude.ducarouge@wanadoo.fr

Rentrée 2022 : des mois prochains exigeants pour tous

La situation internationale nous conduit vers des mois d'hiver qui vont demander à tous attention et civisme. Nos associations se doivent pourtant de continuer à veiller aux besoins et aux projets actifs ou en préparation dans notre environnement. Il nous faut poursuivre nos investigations avec toutes les associations membres de SAVE : connaissance, analyse, critique, propositions sont à mener en commun.

Nous tentons ici de faire un tour d'horizon dans nos communes.

Entre les associations membres de SAVE des échanges réguliers de messages permettent lors des Conseils d'administration de SAVE nos veilles indispensables, même si parfois certains participants restent à distance. Nos échanges avec les autorités se poursuivent. Le site Internet de l'association affiche nos suivis et analyses sur les dossiers d'actualité.

Site: Dossiers d'actualités - Sauvegarde et Animation de Versailles Environs (save1.fr)

Sobriété énergétique : citoyens, collectivités, entreprises tous concernés

L'évolution des prix des énergies doit mobiliser l'attention et la responsabilité de chacun de nous. Particuliers, entreprises, administrations sont appelés à organiser des sobriétés raisonnées face aux explosions des couts et même aux éventuelles coupures.

Eclairages, chauffages, transports, des chiffres à isoler dans toutes nos dépenses individuelles ou collectives en vue de cibler les sobriétés à installer avec raison, discernement et détermination. Relevons l'initiative du conseil de quartier de Porchefontaine et ses propositions de réduction des éclairages nocturnes. Il va certainement y avoir d'autres propositions dans nos collectivités.

Quelles informations et outils dans nos communes, dans nos entreprises, dans nos logements pour engager et mesurer les dispositions raisonnables visant à contenir et réduire nos appels à des ressources limitées et lourdes financièrement? Les prochaines semaines seront très occupées par ces sujets. Il faut favoriser l'adhésion et la participation de tous aux gestes de sobriété.

Nécessaire vigilance sur les finances locales de nos communes

Les impératifs économiques et financiers que nous identifions depuis quelques mois font peser des contraintes encore plus fortes sur les finances de nos collectivités. Hausse inexorable des prix de l'énergie, revalorisations salariales des personnels communaux imposent des révisions des budgets de fonctionnement. Il en va de même pour les investissements avec les hausses des matières premières et des couts salariaux des entreprises. Il faut tenter de limiter les dépenses en mobilisant tous les leviers possibles : températures des bureaux, des écoles, des piscines, niveaux des éclairages publics, une liste à

220929-SAVE Bull 101 v3f Association agréée pour la protection de l'environnement par arrêté préfectoral 78-2022-02-08-00002 du 8/02/2022 Siège social : 2bis place de Touraine 78000 VERSAILLES page 1

construire et à préciser avec consommations actuelles et marges de manœuvre à exercer et suivi des prises de décisions. Voilà qui va certainement induire des décalages dans le temps de certains investissements.

Toutes les communes travaillent à des révisions budgétaires. Souhaitons que des informations précises sur les critères de choix soient partagés entre les élus et les citoyens. En effet ces remises en causes et ces ajustements concernent chacun de nous. L'information et la participation aux décisions relèvent de notre vie commune.

Revalorisation salariale du personnel communal : incidences financières

L'augmentation générale du point d'indice des fonctionnaires municipaux à 3,5 % intervenue début juillet 2022 se traduit pour les communes par un accroissement des charges salariales. Pour Versailles en année pleine ce sera 2,5 millions d'Euros supplémentaires pour couvrir les charges du personnel communal (environ 1600 postes).

Le débat budgétaire de début d'année avait réservé des fonds pour anticiper de telles modifications. Il faudra y revenir lors du débat prochain qui ne devrait pas manquer de traiter des ajustements de dépenses de 2022. En effet aux charges salariales il faut ajouter les dépenses de fluides (électricité, gaz) qui elles vont croitre par rapport aux prévisions initiales de 2022. La préparation budgétaire 2023 sera certainement difficile dans toutes les communes.

Les Tram 13 sont entrés en service

La liaison St Cyr-St Germain en Laye a été ouverte au public en juillet, une réalisation dont l'infrastructure a mobilisé plus de 300 millions d'Euros (Etat 17%, Région 53%, Département 30%) et par ailleurs pour le matériel roulant, IDF mobilités a investi 70 millions d'Euros.

Dossiers d'actualité > Transports urbains - Sauvegarde et Animation de Versailles Environs (save1.fr)

Il faut 30 minutes pour relier les extrémités actuelles de la ligne. Nous attendons fin décembre pour observer les fréquentations en particulier en gare de St Cyr ceci pour situer le comportement des usagers vers ou depuis d'autres moyens de transport. Espérons que la SNCF nous fournira des relevés chiffrés. Il faudra aussi tenter d'identifier les éventuels effets de réduction des embouteillages chroniques vers St Cyr et Saint Quentin en Yvelines.

L'absence de desserte directe vers Versailles-Chantiers reste une question que les études préalables de 2010 n'avaient pas traité sérieusement. Il existe pourtant déjà une infrastructure ferroviaire.

Certains riverains de la nouvelle voie ont soulevé des protestations en raison des bruits générés par les circulations rapides des rames pourtant neuves sur des voies totalement modernisées.

Sécheresses et eaux usées

L'été chaud a fait revenir des soucis d'approvisionnement eaux avec des appels à modérer nos consommations. Nous avons globalement en France de sérieux progrès à obtenir de nos prestataires d'alimentation et de traitement des eaux usées. Italie et Espagne font beaucoup plus que la France. Notre exploitant de la station du carré de réunion à l'ouest du parc du château entame cette année une petite expérience d'épandage visant des plantations proches. C'est un sujet important pour l'avenir. Des objectifs à faire inclure dans les contrats d'exploitation de nos stations d'épuration mais aussi dans les plans de conception des nouveaux quartiers y compris les immeubles eux-mêmes.

Géothermies dans nos communes

En cette période de vigilance et de restriction de diffusion du gaz, les recherches d'alternatives au gaz prennent une forte importance.

Au Chesnay, suite aux investigations préalables des deux années passées, la commune et le département des Yvelines viennent de créer une société commune (SAS GEOMY3) en vue d'étudier avec ENGIE gérant actuel de l'importante chaufferie du quartier PARLY2. L'opérateur ENGIE sera majoritaire (80%) le département (14%) la commune du Chesnay (6%). Le contrat actuel de cogénération vient à échéance en 2025. Les prochains mois vont voir se préciser des préparatifs orientés vers la géothermie. En effet la

référence aux équipements récents à Vélizy invite à engager les longs préparatifs de mise en place d'une usine de géothermie sur un terrain propriété du département des Yvelines.

A Versailles, comme nous l'indiquions dans notre bulletin n°100 la délégation de service publique (DSP) qui gère la station et le réseau de chauffage urbain de Versailles vient à expiration en juin 2023. Des pré négociations sont engagées avec les prestataires en vue d'un nouvel appel d'offre. Un dossier sensible à surveiller en relation avec les extensions possibles pour les constructions prochaines sur la ZAC de Satory ouest où les premiers logements seraient habitables en 2026-2027.

Des mouvements à venir en périphérie du Château

Depuis plus de quarante ans des projets ont été envisagés pour tenter de maitriser les stationnements des véhicules des visiteurs du château. Il y eu des projets ambitieux de galeries en soussol tant pour des commerces que des stationnements de véhicules légers et même d'autobus. Sous la place d'Armes et sous l'Avenue de Paris il y eu des idées, mais aucun véritable avant-projet.

A ce jour la place d'Armes permet de garer 750 véhicules légers et 110 autocars. Il y a des moments de saturations. On parle à nouveau de modifier dès 2025 les modalités de stationnement des autocars mais aussi d'extensions ou créations de nouveaux parkings sous l'avenue de Paris (et/ou?) Avenue de St Cloud.

On est surpris que nos édiles n'analysent pas plus ce qui a été réalisé pour le Louvre et la gestion des bus touristiques. Les idées de déporter les parkings de bus sur Mortemets ou porte de St Antoine vers Parly2 ne semblent pas pouvoir être retenues quand on connait un peu les impératifs de gestion des tours opérateurs très vigilants sur les temps de déplacement de leurs touristes aux horaires très contraints. Déjà à ce jour la situation génère de vives tensions pour réguler les groupes de visiteurs en fonction des flux maximum possibles dans les circuits internes du château souvent proches de la saturation en saison.

A l'évidence il faut préparer avec toutes les parties prenantes des solutions pour les bus touristiques mais aussi pour les véhicules particuliers en recherchant des améliorations à la situation actuelle.

Espérons que les préparations de projets seront l'occasion de rencontres et de débats pour partager les choix de solutions. Ministère de la culture, Département, Ville, associations concernées par l'urbanisme, le patrimoine et l'animation locale doivent tous être associés aux préparatifs.

La ZAC Ouest de Satory une ultime enquête publique (DAU), et...?

L'enquête publique ultime sur la ZAC de Satory Ouest va s'ouvrir fin septembre pour un mois DAU Demande d'autorisation environnementale unique. Les associations attendent le dossier certainement fort épais pour tenter des analyses. Des réunions préparatoires partielles avaient été organisées par l'aménageur EPAPS, mais la prise en compte des observations et remarques des associations est restée peu formalisée....

Dans le meilleur des cas ce ne sera pas avant 2027 que les premiers habitants pourront s'installer dans les immeubles en projet. Pour les entreprises le calendrier des premières installations serait pour 2025, les préparatifs de centre de l'Ecole des Mines se précisent puisqu'une inauguration de la première pierre est prévue fin octobre. Une mention spéciale doit être faite avec le départ prochain du plateau de Peugeot-Stellantis qui va libérer des locaux pourtant récents.

Une autre enquête publique reste attendue pour l'échangeur-diffuseur RN12-RD91 en haut de la rue Maréchal Joffre à Versailles permettant l'accès à la ZAC. Mais c'est hors ZAC donc autre procédure! Quel va être le tracé finalement retenu? Quelle protection arborée vis-à-vis de Versailles.?

Plusieurs phases sont envisagées pour les aménagements de la zone de Satory, y compris au-delà de 2030, on doit espérer que les dossiers qui seront présentés à l'enquête publique d'octobre vont permettre d'évaluer les effets des divers projets sur le plateau mais aussi sur les zones mitoyennes, à commencer par le quartier de St Louis.

Les cheminées de l'UVSQ toujours énigmatiques

Dans notre bulletin 100 de mai nous évoquions notre saisie de la CADA (**Commission d'accès aux documents administratifs**) autorité administrative indépendante chargée de veiller à la liberté d'accès aux documents administratifs.

L'Université n'ayant pas donné suite à l'avis de la CADA qui ordonnait pourtant fermement, textes législatifs à l'appui, la communication des documents d'inspection, **SAVE vient de saisir le Tribunal administratif de Versailles** en vue d'obliger l'Université à communiquer les rapports d'inspection et les suites données aux observations sur les installations de deux laboratoires qui manipulent des sources radioactives et qui ont installé voici deux ans 80 hautes cheminées sur le toit d'un seul laboratoire. C'est un sujet sensible de santé publique qui nous concerne tous.

Simultanément notre alerte à Monsieur le Préfet des Yvelines sur les autres émanations chimiques mais non radioactives, a donné lieu à la nomination d'un inspecteur DRIEA en charge d'investiguer sur les lieux. Nous avons relancé car les résultats tardent à venir. En d'autres lieux sensibles sur Versailles, et il y en a plusieurs, des rapports d'inspections ASN (Autorité de sureté nucléaire) fort détaillés, précis et périodiques sont accessibles au public comme d'autres rapports de la DRIEA sur des sites sous surveillance de Versailles. Nous vous tiendrons informés des suites.

Le potager du roi dévoile son histoire

L'association des **Amis du Potager du Roi** vient de publier un ouvrage fort intéressant aux éditions « Naturalia » « *Le potager du Roi de l'école nationale d'horticulture* ». Il permet en 326 pages très bien illustrées de découvrir qu'en 1873, le Potager du Roi a été confié au Ministère de l'Agriculture pour en faire l'Ecole Nationale d'Horticulture (ENH). On décrit comment les élèves apprenaient par la pratique dans un jardin conçu par Auguste Hardy comme la vitrine de ce qu'il y avait de meilleur dans chacune des disciplines de l'horticulture du 19ème siècle : maraîchage, culture des fleurs et des plantes ornementales, cultures sous serres, pépinières, architecture des jardins et surtout arboriculture fruitière avec 16 000 arbres fruitiers conduits dans plus d'une cinquantaine de formes différentes. Ainsi l'ENH avait acquis en quelques décennies une très grande réputation internationale. Elle contribua à faire de Versailles l'une des capitales mondiales de l'enseignement de l'horticulture et du paysage. L'ouvrage s'arrête au lendemain de la Première Guerre Mondiale. Une invitation à visiter le Potager du Roi, plus de neuf hectares en pleine ville!

Le Pôle d'échanges des Chantiers en voie d'aboutissement

L'aménagement lancé voici plus de vingt ans a été remanié pour finalement être maintenant quasi finalisé. Un point précis entre élus, services techniques et associations sur une vingtaine de solutions encore à finaliser a été fait début avril. Bien souvent de simples ajustements de finition encore utiles suite aux observations des riverains et piétons ou conducteurs utilisateurs. Voir sur le site SAVE

Actualités > PEM gare des Chantiers - Sauvegarde et Animation de Versailles Environs (save1.fr)

Il reste à lancer le « geste architectural » entre le CES Poincaré et l'immeuble Est : la Biosphère dont l'ouverture au public est prévue en 2024 (2 restaurants et en étage des activités sportives).

Evolution dans les parkings en sous-sol dans Versailles.

Nous sommes en attente des informations sur les nouvelles délégations de service public concernant les deux parkings (St Cloud et Marché). En effet les contrats de DSP (délégation de service public) sur ces parkings ont expirés en aout 2022. Appels d'offres finalisés fin juin.

Vaccinations COVID quelles suites ???

Ces derniers mois des fluctuations et même des alertes dans l'épidémie mais aussi des progrès. La vigilance de tous reste encore nécessaire pour les prochains mois, continuons à améliorer la couverture vaccinale, avec les vaccins en évolution. Les dernières semaines de septembre ouvrent à de nouvelles inquiétudes avec des chiffres qui questionnent sur un rebond épidémique.

Brèves sur nos communes

Dans VGP:

- * On reste en attente sur le contrat de bassin 28 liant IdFMobilité et le transporteur sélectionné pour la zone VGP (? Keolis-Phébus). La date de contractualisation doit se situer avant décembre 2022....! Le contrat pour le bassin 27 Sud Est de Versailles est lui aussi en finalisation. Devenir toujours imprécis sur les quelques bus à hydrogène qui circulent dans nos rues.
- * A la rentrée de nouveaux bus de nuit sur la ligne 262 vers St Remy les Chevreuse. Également création depuis Versailles de bus à la demande jusqu'à 23h30 vers Les Loges et Jouy en Josas.
- * KEOLIS Versailles exploitant du réseau de bus qui compte 370 collaborateurs, dont 270 conducteurs, recherche, comme bien d'autres transporteurs, à compléter ses effectifs de chauffeurs par 20 embauches.
- * A nouveau cette année un agenda scolaire pour les enfants scolarisés dans nos communes de VGP a été réalisé avec des graphistes aidés par des enfants des communes de VGP. Agenda illustré autour du traitement raisonné des déchets. Saluons l'effort pédagogique.
- * L'ONF organise des présentations dans 51 sites d'accueil dans les forêts d'Ile de France le 28 septembre à 14h. Renseignements sur le site ONF IdF.

A Viroflay: Des panneaux informatifs sur les monuments de la commune sont en cours d'installation.

Au Chesnay : La rénovation de l'ancien site Mercedes avait été lancée pour recevoir le siège de Akka Technologies. Il devait recevoir fin 2022 plus de 1000 salariés. Suite à restructuration le projet est abandonné. Le site recherche de nouveaux occupants.

A St Cyr:

- * Des activités municipales périscolaires augmentent leurs tarifs : cantines, accueil du soir, loisirs
- * La cueillette en ferme de Gally est fort fréquentée durant l'été sur ses 60 hectares de plantations (légumes et arbres fruitiers)
- * Le dispositif de budget participatif de 2022 mis en place pour la seconde année par la municipalité s'est terminé avec les votes de 230 personnes qui ont sélectionné 3 projets. Avec les crédits restants d'autres projets sont en sélection avec les équipes enseignantes dans les écoles

A Versailles:

- * Forte fréquentation observée sur la nouvelle **piste de skate-board** sur le parking Europe
- * Le Musée Lambinet fermé depuis trois ans annonce sa réouverture début décembre après restructuration de ses présentations dans ses 3 niveaux d'exposition.
- * Le service des espaces verts de la commune poursuit ses recherches de jardiniers pour renforcer l'équipe actuelle forte de 20 personnes.
- * Extension de la zone de **stationnement payant dans le quartier de Montreuil** : au total 220 places en zone verte autour du Bd de la République et 80 places en zone orange à proximité de la gare de Montreuil.
- * L'ancienne **clinique de la Maye** (rue du parc de Clagny) est l'objet d'un important projet immobilier de construction d'immeubles. Les locaux actuels sont occupés par une fondation qui abrite un atelier de sculpteurs et designers avant la réalisation des constructions autour du château de la Maye classé.
- * Les **jardins familiaux du quartier de Jussieu** (81 parcelles) ont été distingués par le syndicat AQUAVESC qui gère la distribution des eaux dans et autour de Versailles. Un dispositif de récupération des eaux de pluie sur chaque parcelle a reçu le support financier du syndicat.
- * Les anciens locaux annexes de la Bibliothèque nationale au pied de la butte de Montboron sont à nouveau proposés à la vente. Quel projet ? Information promise pour fin septembre.
- * Durant l'été des bruits boursiers ont concerné les cliniques Ramsay en France (pour nous, les Franciscaines et la clinique du Chesnay). La maison mère située en Australie est l'objet de pressions

par un consortium australien et moyen oriental. La branche française pourrait être détachée du groupe. Dossier à suivre.

*

Au Château de Versailles :

- * Au moment de la réouverture des appartements du Dauphin et de Madame Du Barry, une grande **exposition consacrée à Louis XV.** Ouverture au public en octobre 2022.
- * Le domaine de Trianon a vu cette année un regain de créativité florale dans ses parterres.

Des questions ouvertes pour les prochains mois

- Relance de la mise en place du CPER Contrat de Plan Etat Région IdF sur les investissements communs prévus pour les 5 prochaines années.
- Quels projets pour créer des zones d'alimentation électrique pour les véhicules ?
 - Voirie, Parkings publics, Zones commerciales, Stations-services
- Quels résultats sur les mises en place expérimentales de relèves payantes d'ordures ménagères ?
- Lente mais certaine désertification médicale progressive dans nos villes. Remèdes ?
- Réaliser les continuités des pistes cyclables qui pour l'instant sont des tronçons indépendants.
- Coordinations entre communes pour les projets de pistes cyclables, RER-Vélo IdF ?
- Dispositifs de parking sécurisés dans nos quartiers pour vélos, motos, vélos porteurs, vélos cargos.
- Des communes des Yvelines lancent des budgets participatifs, Viroflay, St Cyr. Que font les autres ?
- Calendrier des étapes pour le **TRAM12 en gare des Chantiers** 2025 ou 2026 ?
- Nouvelle convention sur transports voyageurs Phébus-IdFM sur VGP et SQY. En signature.
- Comment va se préparer la révision du SDRIF qui visera l'horizon 2040 ?.

•

Le Président Claude Ducarouge

Rappel: Les comptes rendus détaillés des séances du conseil d'administration de SAVE sont produits régulièrement, accompagnés des documents de travail. N'hésitez pas à les demander à vos présidents d'association. De nombreux dossiers sont à la disposition de tous sur le site Internet de SAVE. Depuis la crise COVID des messages réguliers d'actualité sont diffusés aux membres du CA, vous pouvez en demander communication dans votre association.

www.savel.fr.

Vous pouvez faire connaître vos remarques, suggestions, observations, propositions et requêtes en les adressant soit au président de votre association soit au président de SAVE. Un dispositif de **contact** est accessible à tous sur le site internet de SAVE.

Le présent bulletin est adressé à toutes les personnes membres des 18 associations adhérentes à SAVE, au total environ 1500 personnes. L'association SAVE a été créée en mai 1960.

Le premier bulletin de SAVE est daté de janvier 1982.

La plus grande partie des bulletins SAVE édités depuis cette date est accessible sur le site Internet de SAVE save1.fr

voir https://www.save1.fr/publications/